ASSEMBLEE GENERALE

ASSOCIATION FRANÇAISE D'ÉTUDES EUROPEENNES

AFÉE

Jeudi 10 décembre 2020

En visioconférence

Une fois par an, les membres de l'AFEE sont réunis en Assemblée Générale à l'occasion du Congrès annuel de l'association qui, cette année 2020, est organisé par l'Université de Valenciennes. Ce dernier en raison de conditions sanitaires dégradées, n'a pu se tenir en juin et a été repoussé pour finalement se tenir en visioconférence, au mois de décembre.

Le Président, Loïc Grard, ouvre l'Assemblée Générale.

La séance débute à 17h00.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale est le suivant :

1/ Rapport moral du Président
2/ Rapport financier du Trésorier
3/ Préparation du congrès AFEE 2021
4/ Information activité jeune recherche
5/ Remise des prix de thèses Teitgen et Quermonne 2019
6/ Elections pour le renouvellement du conseil d'administration et des représentants « jeune recherche »
7/ Questions diverses

1/ Rapport moral du Président.

Le Président fait un rapport de fin de mandat, en indiquant que ce dernier a été plus long que prévu, eu égard aux circonstances sanitaires. En effet, le congrès n'ayant pu se tenir en juin, le conseil d'administration s'est maintenu au-delà du terme prévu.

Le Président retrace les activités de ces 18 derniers mois. Il indique ce qui a pu et ce qui n'a pas pu se tenir. Ce bilan comporte 8 points.

1/ **Concernant la Jeune recherche, la jeune doctrine.**
Deux journées d'études ont été tenues : à Grenoble le 11 octobre 2019 *« Les limites du droit de l'Union Européenne »*, qui est en voie de publication. La deuxième journée s'est déroulée pour les trois quart en distanciel. Elle a eu lieu à Rennes les 20 et 21 octobre 2020, *« Le monde numérique : l'Union peut-elle se mettre à jour ? ».*
Le Président informe l'assemblée générale que la journée jeune recherche de 2018 *« Etudes européennes critiques »* a été publiée chez Pedone en 2020, sous la direction de Lydia Lebon, Mehdi Mezaguer et Olivier Peiffert.

Concernant la jeune doctrine, 2 journées organisées par les Master 2 de Tours et Paris en 2020 n'ont pu se tenir. Elles avaient obtenu, après appel à candidatures, une subvention de l'AFEE. Il en va de même pour le concours de plaidoirie 2020 idem 2021

Enfin, le prix du meilleur mémoire 2019 a pris du retard. Il sera décerné en janvier. Le Président souhaite que ce prix soit plus actif, car seulement 5 candidatures ont été adressées.

2/ **L'ouverture de l'association sur l'extérieur**
Il s'agit plus précisément ici du cycle de rencontres avec d'autres sociétés savantes.
24 janvier 2019, avec l'Association Italienne des études du droit de l'Union européenne (AISDUE), sur « l'intégration économique et culturelle franco-italienne »
26 septembre 2019 : colloque entre l'AFEE et la SFDE (Société Française du Droit de l'Environnement) intitulé « L'intégration nationale du droit européen de l'environnement au XXIème siècle ».
29 novembre 2019, avec l'Association Française des Finances publiques sur le Brexit.

D'autres rencontres sont envisagées.
En 2021 une 2ème rencontre avec l'AISDUE est prévue ;
En 2021 Lille, avec l'Association Française de droit de la Sécurité et de la Défense ;
En projet : une manifestation avec l'Association française de droit constitutionnel et/ou l'association du droit des collectivités territoriales.

3/ Les congrès
Le colloque de Nanterre de 2017 a été publié en 2020.
Le Congrès de Lyon « Démocratie et marché dans une Union en crise » est sous presse.
Le congrès de Valenciennes (2020) est déjà publié.

Le congrès de 2021 « L'Europe et les nouvelles technologies » aura lieu à l'université Sorbonne Paris Nord les 10 et 11 juin 2021. (Anne Cammilleri va présenter le projet)

Pour 2022, l'appel à projet sera lancé début 2021. Si l'un des membres est intéressé, il peut le faire savoir d'avance.

Pour 2023, le conseil d'administration a déjà été saisi d'une demande, car le congrès pourrait être lié à un évènement local d'importance.

4/ Le site internet
Il a été complètement refondu.

La 1ère fonction était de faciliter les adhésions. Il reste encore quelques difficultés et pour 2/3 d'entre elles, elles sont en phase de règlement
La 2ème concerne l'annonce des informations. Aucun problème n'a été remonté.
Le 3ème objectif concerne la publication régulière des billets d'humeur. 11 billets ont été publiés, surtout autour de la crise COVID. Ce n'est pas suffisant. Le Président fait appel à la motivation pour publier des billets en réaction avec l'actualité. Il invite fortement les membres à participer. Enfin, concernant les grands noms de la doctrine européenne, 2 fiches ont été réalisées, il faut continuer le travail d'intégration de fiches présentant des auteurs.

5/ Les prix de thèses
Pour le prix Pierre-Henri Teitgen cette année, 36 candidatures ont été déposées, et pour le prix Jean-Louis Quermonne, 10.
La participation est importante ; ce qui représente beaucoup de travail ; les jurys sont composés de 2 rapporteurs, 1 membre du CA et un extérieur.

Le Président Loïc Grard tient à remercier tous les collègues qui ont participé aux jurys des 2 prix, membres du conseil d'administration et membres extérieurs.

6/ Les Adhésions
C'est un indicateur de bonne santé de l'association.
Cette année 2020, il y a eu 17 adhésions institutionnelles (centre de recherches), 19 doctorants et 73 cotisations individuelles d'enseignants-chercheurs
Le Président note l'effort qui a été fait ; mais il faut faire encore mieux, notamment avec les doctorants. Une marge de progression est encore possible, tant pour ces derniers que pour les adhésions individuelles.

7/ Le Conseil d'Administration
Cette année 2020, le conseil d'administration s'est réuni 5 fois. Certaines questions soulevées en CA méritent d'être présentées à l'Assemblée Générale.
Tout d'abord, le CA s'est saisi de la question de l'ouverture de l'association à d'autres associations, type *think tank* pour certaines ou proches de la raison d'être de l'AFEE Transeurop Expert, l'AJE, ... Faut-il également ouvrir l'association aux milieux extra-académiques, aux praticiens par exemple ? Ce serait un moyen d'élargir les finances de l'association au moyen d'une adhésion des milieux professionnels.

8/ **Le soutien de l'action Jean Monnet**
Le CA va également préparer un avenant au projet Jean Monnet. En effet, à cause de la crise sanitaire, un certain nombre de manifestations n'ont pas pu se tenir, et les financements n'ont pas été utilisés. Une prolongation va être demandée jusqu'en 2022 ; ce qui implique que le prochain projet ne pourra être déposé qu'en 2023.

Pour conclure, la période COVID a ralenti et ralentit encore l'activité de l'association. Malgré les contraintes, la majorité des activités a été maintenue. Cette période a permis de découvrir

de nouveaux outils. Ces outils de visio seront peut-être utiles pour faciliter les réunions et ouvrir de nouvelles possibilités de travail collectif.

Le rapport moral du Président est soumis au vote. Le rapport moral est voté à l'unanimité.

2/ Rapport financier.

Le montant total des recettes pour 2020 est de 14 060 euros et celui des dépenses est de 37 201 euros. Les comptes pour les besoins de l'AG au 10 décembre, ont été arrêtés fin novembre. Le solde du compte de l'association et positif et s'élève à 8 040 euros.

Le trésorier indique que la seule source de recettes cette année concerne les adhésions : 7930 euros de cotisations individuelles dont 6740 euros viennent du système mis en place via le site internet, HelloAsso. Le montant des adhésions institutionnelles s'élève à 6 130 euros (2 730 euros au titre de 2019 crédités sur le compte en 2020 et 3 400 euros de cotisations 2020).

Les dépenses concernent le fonctionnement de l'association (quelques déplacements), le financement des activités scientifiques et le remboursement du trop-perçu à la Commission européenne sur l'ancien projet et les salaires et cotisations.
Le montant total des dépenses est de 19.795 euros.

Le trésorier reprend les arguments du Président concernant l'extension des cotisations. La situation de l'association dépendra à l'avenir de l'élargissement du nombre de ses adhérents.

Le Président confirme le propos et indique que la dépendance des financements du projet collectif au soutien par l'action Jean Monnet de la Commission européenne ne sera pas pérenne. Il faut poursuivre la réflexion pour se libérer financièrement ; ce qui pourra permettre de continuer à soutenir des projets et des idées.
Parmi les piste à creuser : réfléchir à faire évoluer le statut de l'AFEE vers une fondation avec un capital et des intérêts.

Le rapport financier du Trésorier est soumis au vote. Il est voté à l'unanimité.

3/ Préparation du congrès AFEE 2021

Avant de laisser la parole à Anne Cammilleri qui va présenter le projet du congrès 2021, Loïc Grard rappelle que le Congrès 2020 de l'AFEE a eu lieu demain vendredi en webinaire. Il salue le travail effectué pour la mise en place de la manifestation : mise en ligne de vidéos dans un premier temps et présentation lors du webinaire en un temps resserré par les participants auteurs de l'ouvrage qui est déjà publié.

Anne Cammilleri prend la parole et présente le congrès 2021 intitulé *« L'Europe et les nouvelles technologies »* qui aura lieu les 10 et 11 juin prochains.

Il s'agit d'un sujet transverse couvrant tous les champs scientifiques.
Quatre axes ont été identifiés :

- Axe 1 : Les technologies au service de l'approfondissement des valeurs, des objectifs et des buts de l'Union européenne
- Axe 2 : Les effets du développement des technologies sur les compétences de l'Union européenne
- Axe 3 : Les technologies au service des libertés de l'Union européenne
- Axe 4 : Les technologies au service des politiques de l'Union européenne

L'appel à communication sera lancé en janvier.

Anne Cammilleri précise également que le congrès aura lieu sur le campus Condorcet à la MSH de Paris Nord. Il est organisé par l'Institut de Droit public, Sciences politiques et sociales (IDPS) et l'Institut de Recherche pour un Droit Attractif (IRDA) de l'Université Sorbonne Paris Nord ainsi que par le Centre de Recherche Léon Duguit (CRLD) de l'Université Paris-Saclay.

Les propositions de contributions devront être envoyées pour le 15 février 2021 et les réponses seront communiquées le 10 mars 2021. Les contributions complètes devront ensuite être transmises pour le mois de mai.

4/ Information activité « jeune recherche »

En 2019 la journée de la jeune recherche s'est tenue à Grenoble, le 11 octobre. Le thème était « Les limites du droit de l'Union européenne ». La journée a été un succès avec de nombreux participants.

La journée 2020 s'est tenue à Rennes, en format hybride, en visio et présentiel. Les jeunes chercheurs, malgré les difficultés liées au COVD, sont satisfaits de la journée et annoncent que la publication est en cours.

Le Président Loïc Grard informe l'assemblée générale que, conformément aux statuts, 2 doctorants seront présents au conseil d'administration désormais. Cela permettra un meilleur accompagnement de la jeune recherche.
Le Président indique aussi que le conseil d'administration attend les propositions pour la journée jeune recherche de 2021.

5/ Remise des prix de thèses « Teitgen » et « Quermonne » 2020

Christian Lequesne prend la parole. Il était le Président du jury du prix Quermonne 2020. Dix thèses ont été candidates. Il précise que 9 étaient des produits d'université française et 1 belge. Il se félicite du dynamisme en sciences politique sur l'intégration européenne. C'est la thèse d'Aliénor Ballangé « L'Invention de Bruxelles. L'Intégration européenne : par le peuple ou pour le peuple ? » qui a été primée. Monsieur Lequesne remercie l'ensemble des membres du jury pour le travail et passe la parole à Mme Ballangé qui fait un bref résumé de ses recherches.

Le prix Pierre-Henri Teitgen 2020 a été remis à Mme Julie Teyssedre pour sa thèse « Le Conseil d'État, juge de droit commun du droit de l'Union européenne ». Julie Teyssedre expose à son tour les grandes lignes de sa thèse.
Cette année 37 candidatures ont été déposées.
Le Président Loïc Grard souligne qu'il y a de vraies prises de risque scientifique dans plusieurs thèses. Certes, il y a un certain nombre de thèses de droit public, mais le prix intéresse de plus en plus de thèses de droit privé. Il y a eu une pluralité de sujets : droit de l'Union, santé, consommation, environnement… par le droit européen, des rencontres disciplinaires affleurent.

6/ Elections pour le renouvellement du conseil d'administration et des représentants « jeune recherche »

La secrétaire générale, Isabelle Bosse-Platière, présente à l'assemblée générale le déroulement des élections. Les statuts ont été révisés en 2019, le mode de scrutin a changé, et le mandat des membres actuels a été prolongé pour le tuilage avec le prochain conseil d'administration, et parce que le congrès a dû être repoussé.
La secrétaire générale indique également que le conseil d'administration va accueillir, pour la 1ère fois deux nouveaux membres représentant la jeune recherche.

L'innovation est aussi technique puisque pour la 1ère fois le vote aura lieu de façon dématérialisée grâce à l'outil BALOTILO. La secrétaire générale explique que les membres actifs vont recevoir un mail avant la fin de l'assemblée générale qui leur permettra de voter. Le vote sera anonyme, les votes étant cryptés. Innovation également dans le nombre ; puisque le conseil d'administration s'enrichit de 3 nouveaux membres supplémentaires pour la représentation des Enseignants-Chercheurs.
Elle présente ensuite la liste candidate et passe la parole à Loïc Grard afin qu'il en présente les membres.

Isabelle Bosse-Platière indique aux membres qu'ils ont reçu le mail leur permettant de voter. Les résultats seront donnés dès la fin de l'assemblée générale et consignés dans un procès-verbal à part du procès-verbal de l'assemblée générale.

Avant de clore l'assemblée générale, Loïc Grard tient à remercier en son nom et celui du conseil d'administration, Mme Nathalie de Grove Valdeyron qui faisait partie du conseil d'administration et qui n'a pas souhaité renouveler son mandat.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale étant épuisé, la réunion est close à 19h50.

Florence QUERE
Secrétaire de séance

Loïc GRARD
Président de la CEDECE